

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 6 DECEMBRE 2024**

<b>Date d'affichage et de convocation</b> 29 novembre 2024	L'an deux mille vingt-quatre, le six décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Puiseux en France s'est réuni en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yves MURRU, Maire
<b>Nombre de membres</b> En exercice : 27 Présents : 17 Votants : 21	<p><b><u>Etaient présents:</u></b> Yves MURRU, Nicole BERGERAT, Maryvonne JOUANY, Séjiane RENE, Martine POULLIE, Maurice ANDRIEU, Jean-Jacques PERCHAT, Gilles MEKLER, Georges BIRBA, Thierry TABORSKI, Olivier BECRET, Olivier VELIN, Caroline THUEZ, Francis KLEIJN, Flavien PARISI, Nathalie CHEVALLIER et Antoine CALDICOTE.</p> <p><b><u>Pouvoirs:</u></b> Christine MAHE à Francis KLEIJN, Kadidiatou DIEBKILE à Maryvonne JOUANY, Elodie SIMONE à Jean-Jacques PERCHAT, Catherine GASTAN-KLUG à Antoine CALDICOTE.</p> <p><b><u>Absents:</u></b> Djemaï LASSOUED, Thierry MARIN-CUDRAZ, Estelle BOCKEL, Benoît FARRAN, Stéphanie DE CAMPOS, Albert BAFFI.</p> <p>Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. A été désignée pour remplir cette fonction : Maryvonne JOUANY</p>

**2024/061 - OUVERTURE DE CREDIT A L'INVESTISSEMENT**

Rapporteur: Nicole BERGERAT

Considérant le vote du budget annuel (budget primitif – BP) intervenant au plus tard mi-avril,

Considérant la nécessité d'assurer la poursuite de l'action de la collectivité en l'attente de ce vote,

Considérant l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant jusqu'à l'adoption du budget que, sur autorisation du conseil municipal, le Maire peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Afin de répondre aux besoins des projets en cours, il est proposé au conseil municipal d'ouvrir pour 2025, en l'attente du vote du budget primitif 2025, les crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget d'investissement 2024 soit :

<b>Puiseux en France</b>			
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2024	OUVERTURES DE CREDITS BUDGET 2025
20	Immobilisations incorporelles	65 000,00 €	16 250,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 392 314,32 €	348 078,58 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>1 457 314,32 €</b>	<b>364 328,58 €</b>
			<b>25%</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:**

# 23.130992 40

- **APPROUVE** l'ouverture de crédits d'investissement, en application de l'article L. 1612-1 du CGCT, proposés ci-avant en attendant le vote du budget primitif de l'exercice 2025 pour le budget M57.



Le Secrétaire,  
*M. Jouany*  
Maryvonne JOUANY



Le Maire,  
*Yves MURRU*  
Yves MURRU

Fait et délibéré le 06/12/2024

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire certifie avoir fait afficher à la porte de la Mairie le compte-rendu de la délibération ci-contre.

Le Maire certifie exécutoire la présente, transmise en sous-préfecture de Sarcelles